

1982, the Speaker shall, if any of the said bills remain to be disposed of, interrupt the proceedings and put all remaining questions necessary for the passage at all remaining stages of any remaining bills, without further debate or amendment.

(k) If Parliament is prorogued before all of the said bills have received the Royal Assent, in the next ensuing session such of the said bills that have not received the Royal Assent shall, at the request of a Minister of the Crown and following concurrence in any relevant Ways and Means Motions, be deemed to have been proceeded with at all stages attained in the previous session and restored to their respective status at the time of prorogation, and any evidence adduced by the Standing Committee on Energy Legislation shall be deemed to have been tabled in the House; and the dates set out in paragraphs (f), (h) and (j) shall be read as if they referred to the fifteenth, thirtieth and fiftieth sitting days respectively of the new session; and any time used in the previous session in debate at any stage of the said bills by members of a party shall be deducted from the time allotted to that party by this Order.

(l) This Order shall not be construed so as to deprive an independent Member of the right to be recognized by the Speaker.

(m) This Standing Order shall expire and be deleted when the said bills have been finally disposed of by Parliament.

Mr. Clarke (Vancouver Quadra), from the Standing Committee on Public Accounts, presented the Thirteenth Report of the Committee. (Financial Statements of the Government of Canada).—Sessional Paper No. 321-8/17A.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 38, 39 and 48 of the First Session of the Thirty-Second Parliament*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 124 to the Journals*).

A petition was presented by the honourable Member for Oxford (Mr. Halliday).

Mr. Whelan, seconded by Mr. Fleming, by leave of the House, introduced Bill C-98, An Act to amend the Canada Agricultural Products Standards Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Canada Agricultural Products Standards Act".

séance, interrompt les délibérations et met aux voix, sans débat ni modification, toute question nécessaire à l'adoption, à toutes les étapes, des projets dont l'étude n'est pas achevée.

k) En cas de prorogation du Parlement, ceux des projets n'ayant pas reçu la sanction royale sont, lors de la session suivante, si un ministre de la Couronne en fait la demande et, le cas échéant, si les motions de voies et moyens applicables ont été approuvées, réputées avoir franchi les étapes franchies lors de la session prorogée et être au stade d'étude où ils se trouvaient lors de la prorogation, tout témoignage alors recueilli par le Comité permanent de la législation énergétique étant réputé avoir été déposé devant la Chambre. En outre, les dates mentionnées aux paragraphes f), h) et j) s'entendent respectivement des quinzième, trentième et cinquantième jours de séance de la nouvelle session. Est retenu, sur le temps global de parole attribué à chaque parti par le présent article pour l'ensemble des projets, le temps utilisé par les députés de ce parti durant la session prorogée à toute étape de l'étude de ces projets.

l) Le présent article n'a pas pour effet de porter atteinte au droit des députés non inscrits à un parti de se faire donner la parole par le Président.

m) Le présent article cesse d'avoir effet et est retranché du Règlement une fois l'étude de ces projets de loi achevée par le Parlement.

M. Clarke (Vancouver Quadra), du Comité permanent des comptes publics, présente le treizième rapport de ce Comité (États financiers du gouvernement du Canada).—Document parlementaire n° 321-8/17A.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 38, 39 et 48 de la première session de la trente-deuxième législature*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 124 aux Journaux*).

L'honorable député d'Oxford (M. Halliday) présente une pétition.

M. Whelan, appuyé par M. Fleming, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-98, Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada».